

## Séance d'information au SBMA sur le programme Développement durable en 2004 et les perspectives 2005

21 avril 2005

### Note de séance

M. Perrette distribue aux présents le rapport sur l'état d'avancement du programme développement durable au sein du Service pour l'année 2004 et les projets pour 2005. Il commence son commentaire de la façon suivante:

- L'inventaire n'est pas exhaustif. Il a mis à jour lui-même le texte, en consultant le groupe DD du Service. Ce dernier a enregistré la venue de Mme Schwarz et de M. Roulet, et le départ de Mme Keller et de M. Pitteloud.
- Depuis le début du programme, soit en 2000, il n'y a jamais eu de véritable débat; au niveau politique, il y a eu deux présentations à la commission de gestion du Grand Conseil.
- Le programme a depuis le début bénéficié de l'appui des chefs de Département, d'abord M. Biéler, ensuite M. Marthaler. Ce dernier vient de détailler ses objectifs, qui permettent de préciser à leur tour les objectifs du Service. M. Marthaler souligne les questions relatives aux déchets, aux matériaux, à la prévention à ces niveaux et également aux niveaux de l'eau et de l'énergie, et tient à l'exemplarité de l'Etat. Un mandat du BIRD sur la gestion des déchets de chantier sur 6 cas montre qu'on aurait pu économiser environ 1 million de CHF.

Le but en 2005 est comme les années précédentes de progresser en corrigeant ce qui doit l'être. L'élément nouveau est cependant la création, en 2004, au sein du DINF, de l'Unité Développement durable de l'Etat de Vaud (UDD), qui permet de donner une systématique développement durable au sein de toute l'administration. L'Unité a en particulier créé un portail internet.

Quant au programme développement durable du SMBA, en 5 ans il a permis d'investir près de 650'000.-, dont quelque 20% affectés à la sensibilisation, communication et publication, 20% à la formation interne, 25% aux outils et 25% aux tests de ceux-ci. Pour 2005, en principe 150'000.- sont disponibles pour la suite des activités, sachant que les projets devront de plus en plus prévoir sur leurs budgets le financement des enjeux du DD, tests y compris. Il convient cependant de rappeler que le développement durable ne coûte pas forcément plus cher, en dehors des outils à employer; il s'agit de faire autrement ce qu'on fait déjà et non d'ajouter une couche de plus sur des activités qui par ailleurs resteraient inchangées. Pour information, une analyse de SNARC pour un choix de projet, par M. Mercier p. ex., revient à quelque 5000.-

Parmi les évolutions au niveau du programme développement durable du service, on peut noter:

- La fin de la mise au point des outils; pour chaque phase du cycle de vie d'une construction, il existe maintenant une liste de critères pour la mise en œuvre du développement durable; ce dernier est par ailleurs de plus en plus présent dans les exigences du maître d'ouvrage. La directive déchets préparée par Viviane Keller sera également finalisée. M. Perrette souligne qu'en 2005 l'usage de ces outils doit devenir obligatoire, y compris dans les contrats et il faut en rappeler l'existence aux mandants. Pour ce qui concerne le choix des matériaux, l'option prise avec les fiches écodevis a été de les traduire en l'état en français pour, dans un 2<sup>e</sup> temps, corriger leurs imperfections. La traduction sera disponible en mai. Une nouvelle version d'OGIP existe également, qui est en train d'être testée par M. Ivo Frei.
- L'analyse des standards est un point important qui va avancer en 2005, et quant au fil rouge, il est envisageable qu'on pourra s'en tenir à la recommandation SIA 112/I qui vient de sortir. Cette recommandation constitue une étape importante dans la reconnaissance et la formalisation du développement durable dans le monde du bâtiment. Pour les standards, la recherche est longue

et complexe car il en existe de très nombreux et il faudra les analyser, sachant de plus que toute construction est toujours une réponse sur mesure à une situation donnée.

- Concernant la formation, les réunions mensuelles vont se poursuivre, avec en plus un retour sur les tests d'outils et un accompagnement évolutif pour leur usage. Les sorties du Service ont aussi permis de visiter des réalisations, notamment en matière de minergie. Le plan de communication devra également être mis en pratique, avec Jalons n° 4 sur SNARC et la réédition des Jalons précédents, actuellement épuisés. Les publics cibles identifiés en 2003 devront être touchés plus systématiquement, et les échanges avec l'extérieur intensifiés. Cependant les moyens manquent à l'interne.
- Enfin, la constitution de l'association Ecobau et la participation active à ses organes, par Yves Roulet comme délégué romand au comité suisse et Yves Golay comme président romand, matérialise et officialise les efforts des collectivités publiques partenaires. Le site internet de l'association est une source précieuse. Ecobau a aussi repris au niveau national des outils développés par le SBMA, comme Albatros, alors que le SBMA avait été le promoteur et le relais romand de l'adaptation de SNARC et des écodevis. Ecobau travaille à une labellisation plus vaste que minergie, incorporant celle-ci. Albatros peut par ailleurs être étendu à d'autres choix que ceux relatifs à des bâtiments, et a été avantageusement comparé avec ScanDD. On peut dire la même chose pour Hermione, qui fait l'objet d'un logiciel qui est en concurrence avec OGIP.

Sur un autre plan, le développement durable progresse à travers des processus comme la promotion du bois et des matériaux recyclés (réponse au postulat Baumann) et le choix de l'implantation de l'hôpital du Chablais (pour autant qu'un hôpital s'y fasse).

Un effort important devra encore être fait à tous les niveaux de la formation, notamment professionnelle des métiers du bâtiment, et cela doit être discuté au sein de l'UDD et avec le DFJ. Dans les formations d'ingénieur et architecte on commence à entendre parler de développement durable mais dans les formations avec CFC cela n'est encore pas le cas.

Le fait que les méthodes existent pour chaque étape ne veut évidemment pas dire que ces méthodes nous débarrassent de toute réflexion autonome, au contraire, elles visent à soutenir le bon sens et la créativité du bâtisseur mais ne sauraient, heureusement d'ailleurs, y suppléer. Il faut donc un moment donné cesser de tout vérifier et faire confiance aux données réunies.

M. Perrette constate en fin de séance qu'il n'y a pas d'objection aux orientations définies explicitées.